

CES CHEVAUX QUI « TRAÎNENT AU BOIS »

BENJAMIN SNOECK



Depuis ces temps immémoriaux où l'homme a commencé à maîtriser la domestication de grands animaux, la force motrice animale a été utilisée pour la traction de charges et notamment pour sortir le bois de la forêt. Chez nous, c'est sans doute les bœufs qui furent les premiers alliés des hommes pour l'exploitation du bois. Par la suite, peu à peu, le cheval s'imposa dans cette tâche par ses qualités alliant force, résistance, maniabilité, intelligence et docilité. S'il est plus exigeant en soins et en nourriture que le bœuf, le cheval est plus rapide et plus puissant.

Dès l'Antiquité, apparurent, pour des besoins militaires surtout, des types de chevaux plus forts se différenciant de plus en plus des standards destinés à la monte.

Au Moyen-Âge, le cheval est l'outil des grands bouleversements et innovations. Bénéficiant d'une plus grande autonomie et d'une meilleure souplesse d'utilisation que les bovins, il s'est



imposé à la guerre. Le cheval de trait que nous connaissons aujourd'hui est, au départ, un cheval militaire, destiné à la fois à la traction et à la monte.

Le Moyen Âge est également une période faste d'inventions. C'est à cette époque que furent utilisés les premiers colliers d'épaules permettant d'utiliser le maximum de force de l'animal sans le gêner au niveau du cou.

Pendant très longtemps, pratiquement jusqu'à la première guerre mondiale, le cheval resta l'unique tracteur agricole, forestier et voiturier.

LES DEUX RACES BELGES

L'Europe est le berceau des races de chevaux de trait. La Belgique peut s'enorgueillir d'en posséder deux des

meilleures : le Trait belge, qui trouve son origine dans le Cheval Brabançon, et le Cheval de trait ardennais, lequel serait un descendant du cheval de Solutré de la préhistoire. Ces deux races de chevaux sont utilisées en forêt mais ont des caractéristiques qui les destinent davantage à des types de travaux particuliers.

Le Trait belge est sans doute un des chevaux les plus lourds et donc les plus forts au monde. Son corps est allongé et s'inscrit dans un rectangle franc. Il fut utilisé surtout pour l'agriculture en zone limoneuse. Son poids important le désavantage sur les terrains fangeux. Les étalons pèsent, en effet, de 1 000 à 1 100 kg. Le Trait belge est un cheval au tempérament calme, obéissant, docile, énergique et il est d'une grande maniabilité au cordon. Diverses robes se rencontrent : bai (couleur rouge avec crins noirs), rouan (mélange intime de poils blancs, marron et noir avec des crins noirs), alezan (brun à crins jaunes), aubère (mélange de poils blancs et marrons) et gris fer.

Le Cheval de Trait ardennais est lui, moins lourd que le précédent (600 à 850 kg). Il a néanmoins une excellente ardeur au travail et bénéficie d'une rusticité particulière au climat rude de l'Ardenne. Son gabarit plus trapu le rend plus agile en forêt que son grand cousin. Très volontaire, il a un tempérament nerveux et vif mais un bon caractère.

Le Cheval de Trait ardennais est d'une grande maniabilité à la voix et un tracteur idéal en terrains accidentés ou mous. Docile, robuste et d'entretien facile, c'est le cheval forestier par excellence, celui à l'endurance extrême.

Une grande variabilité de robes se rencontre chez les Ardennais mais le bai et le rouan (avec ses variantes claire, « vineuse » et foncée) sont les deux couleurs les plus prisées.

Les sociétés de chevaux de trait ardennais et belge

Deux associations défendent nos deux races de chevaux de trait. Leur objectif principal est la promotion de ces types de chevaux. Dans ce but, diverses actions sont menées telles le recensement des noyaux d'élevage et la tenue

STANDARDS DES RACES

TRAIT BELGE

Taille : oscillant entre 1,60 et 1,70 m
 Robe : rouan, alezan et gris fer (modes actuelles)
 Tête : légère et expressive, portée par une encolure courte et épaisse
 Ensemble : le rein doit être court
 Membres : puissants, secs et sans tare
 Caractère : calme et obéissant

TRAIT ARDENNAIS

Taille : 1,55 à 1,66 m pour les juments et 1,60 à 1,64 m pour les étalons
 Robe : bai ou rouan (modes actuelles)
 Tête : petite et très expressive
 Ensemble : trapu, épais, profond, court et les genoux près de terre
 Membres : secs et sains
 Caractère : ardeur au travail exemplaire

(D'après « Les races belges de chevaux de trait », Sociétés royales « Le Cheval de trait belge » et « Le Cheval de trait ardennais »)

des livres généalogiques (stud-books). Ces sociétés royales encouragent l'élevage et stimulent la sélection en organisant des concours. Elles aident aussi les éleveurs à perfectionner leur activité et aiguillent les délégations étrangères désireuses d'acquérir des chevaux en Belgique.

Le cheptel de chevaux de trait n'a cessé de diminuer dramatiquement en Belgique. Peu après la seconde guerre mondiale, on ne les utilisait pratiquement plus en agriculture, la mécanisation naissante allant très vite les supplanter dans les champs ; c'est pratiquement seulement au bois qu'ils gardèrent une fonction noble, en dehors de celle d'exister.

Les sociétés de chevaux de trait continuent courageusement à promouvoir les races ; elles doivent parfois accepter certains compromis par rapport à leurs idéaux pour que les élevages perdurent. Pour satisfaire le débouché offert par le tourisme par exemple, on fait la promotion de types de chevaux plus légers, mieux adaptés à l'utilisation en attelage sur routes et chemins. Cette évolution est inéluctable, mais il serait dommage de perdre les muscles et la force nécessaires au travail en forêt.

LE CHEVAL DE TRAIT ET LA FORÊT

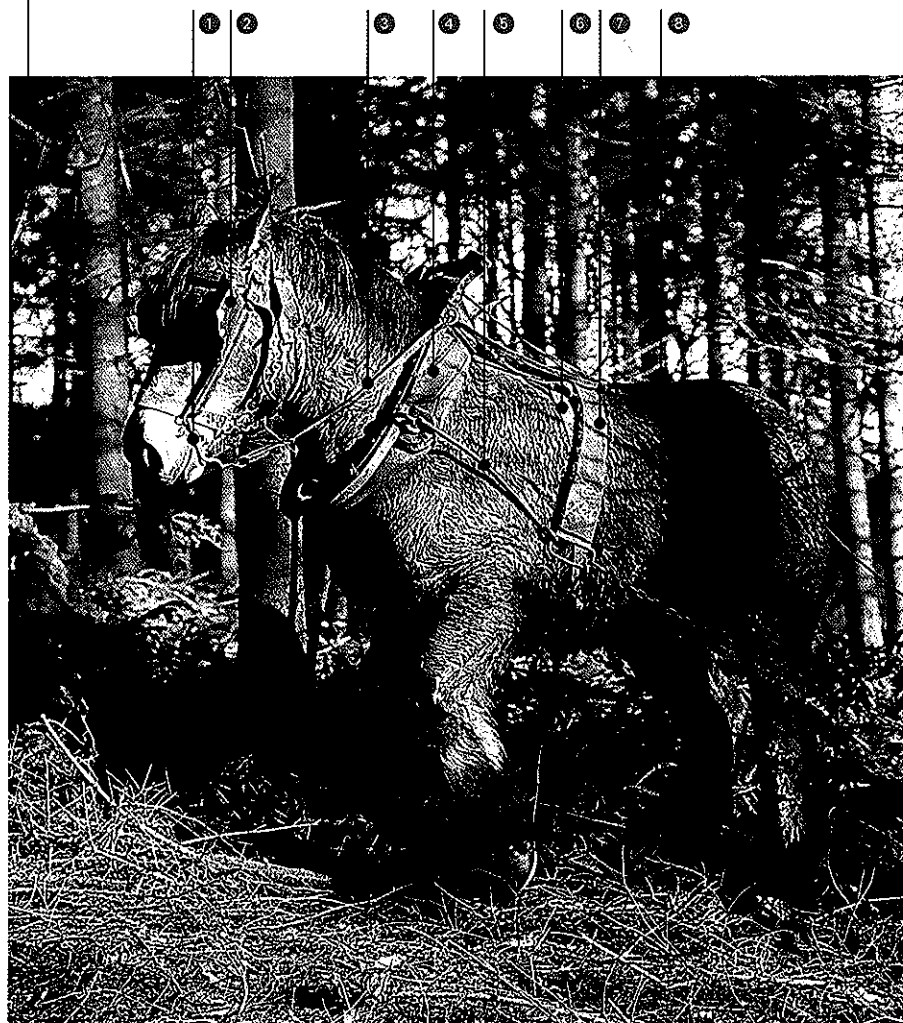
On utilise dans le jargon forestier le terme de *débardage* pour définir l'activité qui consiste à conduire les bois jusqu'à un chemin carrossable. Ils pourront ensuite être chargés sur des véhicules en direction de la scierie notamment. Le mot *débusquage* – littéralement : « sortir hors du bois » – désigne une étape préliminaire au débardage qui consiste à sortir des arbres non

Le harnachement du cheval lui permet, d'une part, d'être guidé et, d'autre part, d'exercer efficacement la force de traction :

1. le mors dans la bouche ;
2. l'œillère ;
3. les rênes ;
4. le collier ;
5. les avant-traites vont du collier à la dossière ;
6. la ceinture (se trouve sous la dossière) ;
7. la dossière ;
8. les traits, reliés par le rai-trait, sont prolongés des arrière-traites, du torset et de la chaîne de débardage qui sert à accrocher et à tirer les troncs.

ébranchés du peuplement. Dans le contexte du débardage à cheval, on utilise aussi ce terme de *débusquage* pour définir l'opération d'amener les perches jusqu'à un couloir de vidange d'où elles pourront être débardées par une machine.

Auparavant, le cheval de trait assurait toutes les opérations permettant d'amener le bois du lieu d'abattage à la scierie. Pour cela, diverses techniques étaient utilisées : le traînage simple, le traînage sur traîneau, le portage sur



triqueballe (essieu en U soulevant le tronc), le portage-trainage sur affût et le transport sur chariot. Actuellement, seule la technique du trainage simple et parfois celle du triqueballe sont encore utilisées. Les autres techniques relèvent davantage aujourd'hui du folklore car elles ne se justifient plus du tout face aux possibilités offertes par le matériel motorisé disponible.

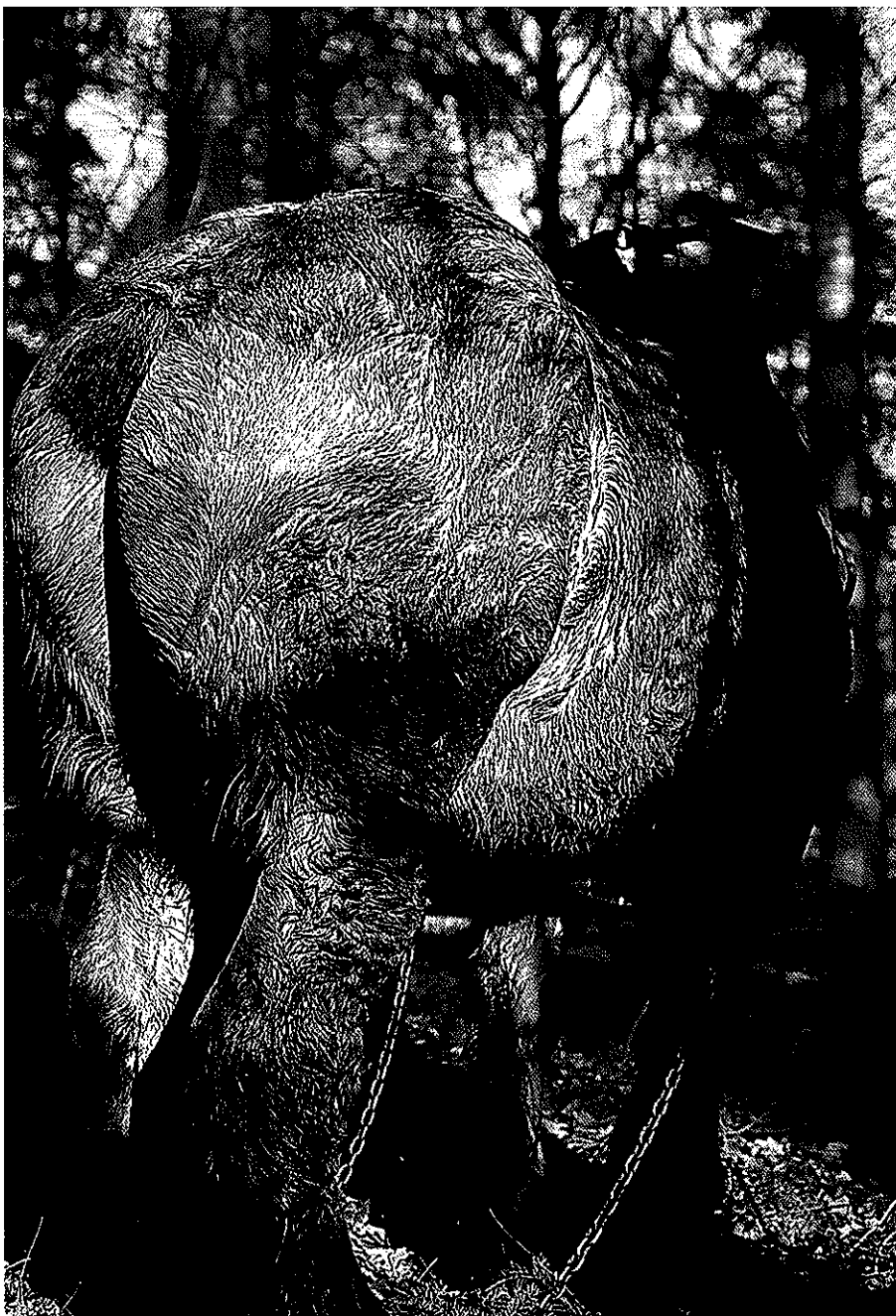
C'est le trainage des perches et troncs ébranchés de résineux qui est le plus demandé actuellement aux chevaux de trait en forêt ; spécialement pour retirer les produits de première, deuxième et troisième éclaircie. Le cheval trouve particulièrement sa place dans les situations où la machine ne peut techniquement pas se déplacer ainsi que dans les endroits où elle n'est pas la bienvenue.

Le harnachement

Pour transformer sa puissance musculaire en traction, le cheval porte un harnais. Celui-ci est le plus souvent composé :

- ◆ d'une *bride* avec *mors* et *ceillères*, de *rênes* et d'un *cordon* permettant de le conduire,
- ◆ d'un *collier* d'épaules important de type « ouvert » constitué le plus souvent d'une attelle en bois renforcée de métal, de cuir et rembourré de paille de seigle ; à ce collier s'accrochent les *avant-traits*,
- ◆ d'une *ceinture* portée au niveau des aisselles empêchant le collier de glisser en avant sur la tête baissée,
- ◆ d'une *dossière* portant sur les flancs les points de ralliement entre les traits et les avant-traits. Une *ventrière* y est accrochée et a pour fonction d'empêcher que le cheval ne s'étrangle avec le collier lorsqu'il tire,
- ◆ de deux *traits* (chaînes ou baguettes métalliques) maintenus écartés à leur extrémité par le *raye-trait* (sorte de palonnier en bois ou en métal) où viennent s'accrocher les deux *arrière-traits* (chaînes métalliques) reliés entre eux par le *torret* (crochet monté sur un émerillon),
- ◆ de la *chaîne de débarbage*, simple ou double, s'accrochant au torret et étant munie elle-même d'un *crochet*.

Il existe plusieurs types de harnais variant légèrement selon leur compo-



Le Cheval de trait ardennais, ici avec une robe rouan est plus trapu et a le corps plus court que son cousin, le Trait belge.

sition. Dans certains cas, par exemple, à la place de la ceinture qui empêche le collier de tomber sur la tête de l'animal, on pose une *queutièrre* (ou *croupièrre*). Il s'agit d'une lanière de cuir qui court sur la colonne vertébrale et qu'on accroche par une boucle (le *culeçon*) au bourrelet de la queue. Parfois y partent, au niveau des hanches, de part et d'autre de l'animal, des *porte-trait* en cuir pour maintenir en place les chaînes de traction.

Les sabots portent des fers assez lourds (1,5 à 2 kg chacun). Ces fers sont par-

fois eux-mêmes équipés de garnitures soudées : les *mordax*, en forme de pointes, empêchent l'animal de glisser lorsqu'il se déplace sur la route par exemple ; les *dents de pirouette*, sortes de rectangles métalliques soudés à l'avant des fers, permettent au cheval de progresser sur terrains boueux, à l'instar de crampons.

Les rênes sont reliées aux deux extrémités du mors, calé dans la barre de la bouche. Au-delà des deux anneaux du collier où elles passent, coulisse l'extrémité du cordon. En tirant sur celui-ci d'un côté ou de l'autre, le débardeur joue sur le mors et dirige l'animal. En forêt, la conduite se fait par le cordon accompagné par la voix.

Les ceillères sont destinées à protéger des branches les yeux du cheval et à éviter qu'il s'effraie et s'emballe.

Au cordon et à la voix

Le débardeur tient constamment en main le cordon pour guider son cheval ; c'est un moyen de montrer qu'il est le maître. Une simple traction retient l'animal, l'empêche de s'engager où il ne faut pas ou de trébucher. La voix dirige aussi les opérations en forêt. Les ordres appartiennent à un jargon précis (variant selon les régions et les débardeurs) : les termes courts et brefs sont sans équivoque. L'animal les comprend et y répond directement ; ses mouvements sont coordonnés. L'insistance de la voix invite le cheval à se concentrer, à aller doucement dans une situation délicate ou, au contraire, à donner de la force quand il le faut.

Homme et cheval communiquent ensemble, l'un par la parole et certains gestes, l'autre par ses mouvements. Bien souvent, une vraie complicité s'établit.

L'homme et le cheval sont liés ensemble par le cordon mais également par la voix qui dirige les faits et gestes de l'animal.

Exemples d'ordres :

hare ou *ah* : va à gauche ;
hue-ho ou *right* : va à droite ;
hare-venez-hare : allez ! va à gauche ;
dire-ah : fais demi-tour à gauche ;
dire-right : fais demi-tour à droite ;
recul : recule ;
allez : avance ;
pied : soulève ton sabot (par exemple lorsqu'il est sorti des traits)...

Il ne faut pas plus d'un mois pour habituer complètement un cheval à un nouveau vocabulaire, par exemple lorsqu'un autre débardeur le prend en charge.

Les chevaux peuvent travailler seuls ou à plusieurs en attelage ; soit « en balance », c'est à dire de front, soit « en flèche » c'est à dire à la queue leu leu. Dans ce cas, il est préférable que le cheval de tête soit légèrement plus grand que le second, pour ne pas que ce dernier soit écrasé vers le sol par les traits. En balance, un deuxième rayetrait appelé la *lamette* (parfois aussi, la *lamée* ou le *palonnier*), reprend vers un torret la force cumulée des deux chevaux.

Contexte actuel du travail du cheval en forêt

Aujourd'hui, c'est surtout dans le cadre du débardage (ou plutôt du débusquage) de bois de résineux d'éclaircie que les chevaux sont utilisés et se montrent encore concurrentiels par rapport aux machines. Parfois, il n'est pas possible ou raisonnable de recourir à d'autres moyens. En effet, dans certains cas l'utilisation de la machine est impossible (peuplements très serrés, terrains abrupts...) ; dans d'autres, elle est déconseillée voire prohibée (zones protégées au sol fangeux par exemple).

Les très gros bois, de plus de 1 m³, ou ceux qui sont tordus ou fortement branchus ne sont plus pris en charge aujourd'hui par les chevaux, sauf dans des cas particuliers.

Le cheval n'est performant que là où les déplacements ne doivent se faire que sur de courtes distances. Toutefois, lorsqu'ils sont justifiés et que le terrain le permet, des déplacements sur une centaine de mètres sont tout à fait possible.



Les colliers d'épaules sont constitués d'une attelle en bois renforcée de métal, de cuir et rembourrés de paille. Des modèles traditionnels portent des grelots qui servaient autrefois à signaler la présence des attelages lors du retour nocturne sur la route.

Pour les petits bois issus des trois premières éclaircies, les chevaux sont particulièrement utiles pour le regroupement des perches en bottes. On parle de l'attroupeement des perches. Les bottes sont constituées dans des layons où une machine, une débardeuse à pince par exemple, a accès.

Contrairement au travail à la machine, l'utilisation du cheval est très pratique pour réaliser, en même temps que leur rassemblement, le tri des perches. Cela permet d'optimiser le rendement de l'exploitation. Il est, en effet, souvent plus rentable de valoriser les perches de petites dimensions en tant que bois ronds (pilots, piquets...) que de les faire scier en ayant beaucoup de déchets.

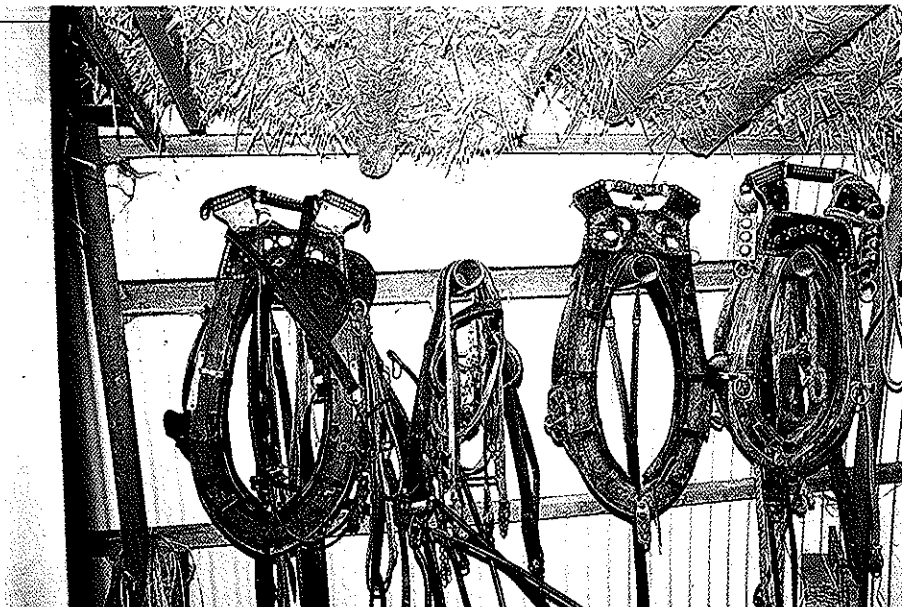
Les bottes, constituées par type de produit, sont prises en charge par la débardeuse qui les regroupe en lots spécifiques aux différentes destinations. Le cheval permet donc de mieux valoriser les arbres d'un peuplement.

Sur un chantier, l'association de deux chevaux, travaillant en même temps et d'un tracteur de débardage est particulièrement intéressante. Le travail se fait vite et bien : au fur et à mesure que les chevaux ramènent les bois et les entassent en petits lots près du chemin, le véhicule dégage les emplacements et assure les longs trajets avec des charges plus importantes.

Lorsque le débusquage est simultané à l'abattage, le travail des bûcherons est moins fatigant et beaucoup plus rapide car les chevaux font très facilement tomber les arbres encroués.

la technique du débardage

Le plus souvent les arbres sont attachés par leur pied (gros bout) par une boucle de la chaîne coulisant au niveau du crochet. Le débardeur s'arrange pour placer le crochet au-dessus de la grume de telle façon qu'il ne freine



En province de Luxembourg, pour les trois premières éclaircies, nonante pour-cent des peuplements résineux sont encore exploités au cheval. Ce n'est pas la nostalgie d'un travail d'antan mais bien le besoin d'une technique appropriée qui maintient, aujourd'hui encore, les chevaux au bois.

ne pas la progression du bois tracté. L'arbre peut glisser facilement sur le sol si son point de traction est soulevé légèrement par la chaîne. Elle ne doit donc être ni trop longue ni trop courte pour que le travail du cheval s'en trouve allégé.

Pour de plus petits bois, on tire parfois deux arbres à la fois avec une chaîne double.

Les gros bois (plus de 1 m³) peuvent être aussi débardés par la pointe. Dans ce cas, ils se soulèvent bien et évitent les souches dans leur trajet. Cependant, dans les terrains en pente, les arbres tirés de cette façon, peuvent subitement prendre de la vitesse et devenir très dangereux. De graves accidents se sont déjà produits : équipages emportés dans la glissade d'un bois, blessures aux pieds...

On utilise parfois une pince qui serre le bois quand elle est en traction ; lorsque, dans une pente, la progression du cheval est rattrapée par la vitesse du bois, la pince s'ouvre et libère la grume qui continue seule sa course.

L'attroupeement des bois en bottes est un des travaux les plus demandés aux

chevaux. Afin de faciliter le câblage des bottes par la débardeuse, on pose parfois les pieds des arbres sur une traverse (la coulette). Il s'agit simplement d'un billon placé perpendiculairement.

Le cheval amène les bois obliquement à la botte et les fait glisser sur les pointes de ceux préalablement empilés pour les positionner sur le tas. Dans certains cas, on doit faire traverser le cheval sur la botte, cependant, les bons débardeurs évitent à tout prix de faire monter l'animal sur les bois (risques de blessure aux membres). Tout le travail doit se faire en force mais en douceur ; un cheval obligé de donner des coups dans son collier pour arriver à faire ce qu'on lui demande ne travaille pas longtemps... De plus, il casse rapidement son harnachement.

La puissance équine

En ce qui concerne le travail à la traîne, l'élément essentiel qui influence la capacité du cheval à tirer des charges c'est la force de frottement opposant une résistance au déplacement. Les frottements dépendent de plusieurs facteurs tels que la masse et la forme du bois tiré, sa rectitude, sa nouaison ou la structure de son écorce. Ils sont aussi fonctions de la nature du sol, de son humidité et de son encombrement. Les meilleurs rendements s'observent sur les sols légèrement humides, pour les bois effilés, droits, à écorce fine et bien ébranchés par le bûcheron. On comprend donc que l'épicéa est l'une des essences qui se prêtent le mieux au travail avec les chevaux. D'autres résineux sont plus difficiles à débarder : le douglas acquiert rapidement une écorce

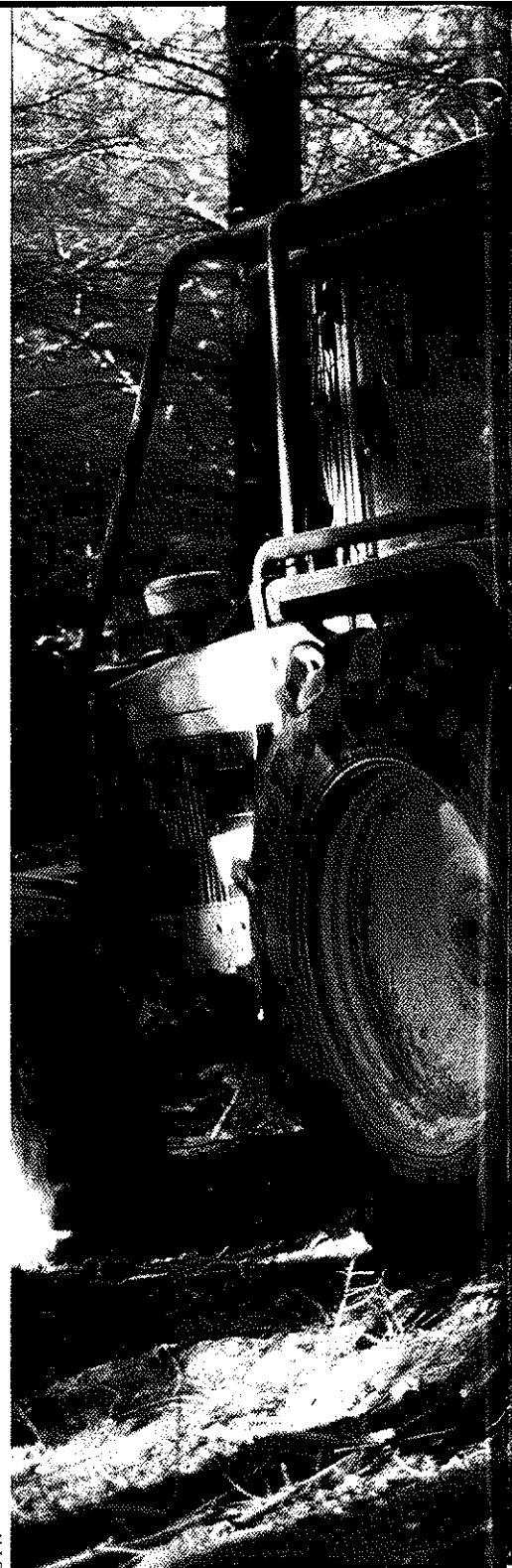
rugueuse et, de plus, ses peuplements sont souvent encombrés de branches qui ne pourrissent pas très vite. Les mélèzes et les pins accusent en plus des défauts de rectitude qui rendent leur soutirage bien difficile.

La qualité du travail de bûcheronnage est aussi très importante : il faut que les arbres soient bien ébranchés, sans bourrelets résiduels, bien « épatés » (ablation des empattements au niveau du pied) et que les souches soient les plus basses possible...

Le débardage au cheval ne convient guère pour les feuillus car ces bois sont en général très lourds (de densité élevée) et les grumes ont souvent les défauts d'être sinueuses, branchues et de faible longueur... Plus le volume à tirer est trapu, plus la pression exercée au sol est forte. Il est en effet beaucoup plus facile de traîner une perche qu'un bloc de bois de même volume.

On estime que la rugosité de l'écorce diminue la force de traction d'environ 20 %. Le pelage des bois à la rasette, opération de moins en moins pratiquée de nos jours, soulageait fortement le travail des chevaux.

Dans les peuplements en forte déclivité, il est nécessaire de faire travailler les chevaux avec beaucoup de prudence pour éviter tout risque d'accident. Les bois peuvent être descendus en oblique par rapport à la pente pour empêcher une glissade trop rapide pouvant emporter cheval et débardeur... Sur les terrains à déclivité de 84 % (40°) et plus, il vaut mieux oublier toute possibilité d'évacuation par traînage car cette technique est dans ce cas trop dangereuse.



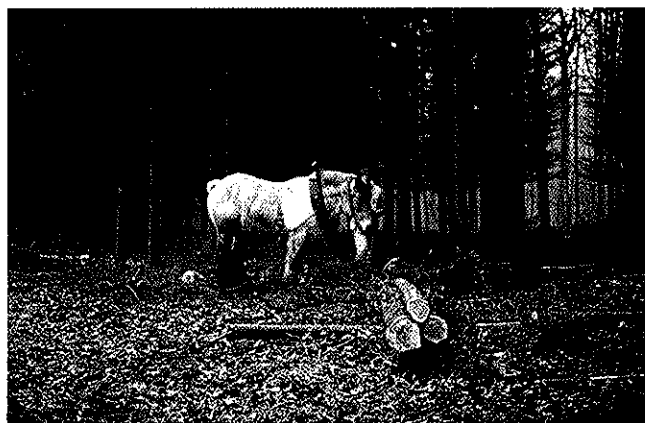
© FW

Le cheval n'est pas une machine

Plusieurs contraintes de travail liées au cheval, être vivant, n'existent pas lorsqu'on utilise la machine.

Les déplacements ne sont pas très rapides, ils se font au pas lent du cheval, soit à la vitesse d'environ 4 km à l'heure.

Un cheval ne peut travailler que six à huit heures par jour, sans compter les deux pauses, d'environ une heure,



La coulette, traverse placée sous la botte de perches, facilite le câblage ultérieur des bois par le tracteur.



nécessaires pour qu'il puisse manger et se reposer.

En début de journée, pendant un quart d'heure, son travail doit être modéré pour que ses muscles s'échauffent. De même, avant chaque pause, le débardeur doit lui demander un peu moins d'effort pour éviter, qu'en sueur, il prenne froid ou risque d'attraper des coliques en mangeant.

Pour les poulinières, c'est-à-dire les juments en gestation, il est nécessaire de prendre quelques précautions. On peut travailler avec elles mais, durant les trois derniers mois de gestation, il

faut leur éviter tout effort important ainsi que toute chute sur les naseaux pouvant causer l'avortement ou l'expulsion du poulain.

Après le poulinage, la poulinière doit encore être ménagée pour éviter que son lait ne s'échauffe et provoque la diarrhée chez le poulain. De plus, les juments qui partent au bois accompagnées de leur petit doivent s'arrêter de travailler toutes les heures pour permettre la tétée.

Les périodes des chaleurs des femelles posent parfois aussi problème : sous peine d'accident, il est exclu de faire

Le rôle du cheval est de sortir les bois du peuplement. Là, ils sont repris par le tracteur qui les amène à bord de route. Cette collaboration entre la machine et l'animal est une condition indispensable à une bonne rentabilité de l'exploitation dans beaucoup de peuplements résineux ardennais.

travailler, sur la même coupe, des juments en chaleurs en compagnie d'étalons reproducteurs.

En plus de ces contraintes de travail, il ne faut pas oublier que le cheval doit

être nourri et pansé matin et soir, sept jours sur sept, et qu'écurie et harnachement doivent, pour bien faire, être entretenus journellement, ce qui n'est pas le cas d'une débardeuse...

Les limites du cheval sont aussi ses atouts

Comme les chevaux ne sont pas des machines, ils imposent au débardeur leur rythme de travail. Celui-ci se fait régulièrement et sans stress. Avec un cheval, il n'est pas possible de faire beaucoup d'heures supplémentaires : les journées sont bien remplies mais à chaque jour suffit sa peine. Cette philosophie n'est pas souvent partagée par les propriétaires de machines, obligés de « courir » après des heures de travail pour rembourser leur outil...

Cheval et débardeur se stimulent mutuellement tels de véritables compagnons de travail.

L'aspect psychologique est, en effet, très important : le cheval est un véritable compagnon de travail qui stimule le courage de son patron.

Le cheval ne peut pas tirer des charges sur de longues distances : les longs trajets le fatiguent beaucoup et le travail est lent. Par contre, pour mettre à chemin des bois tirés sur de courtes distances (déplacements de 25 à 75 mètres dans la coupe), il est concurrentiel à la machine.

Dans de petits peuplements de jeunes arbres, la débardeuse perd du temps pour manœuvrer, accrocher puis décrocher les bois. D'ailleurs, dans de telles situations et pour un même travail, il arrive souvent que le conducteur d'une machine se fatigue plus que celui qui conduit son animal à pied...

Le faible gabarit du cheval par rapport à une grosse machine explique sa moindre force. Cependant, cette caractéristique le rend capable de se déplacer dans les peuplements très serrés et sur des terrains ingrats (cailloux, pentes, fanges) où le véhicule motori-

sé n'a pas accès. De plus, nous le verrons, à travail égal, le cheval cause beaucoup moins de dégâts qu'une machine.

Pour sortir quelques gros arbres d'une coupe, il n'est souvent pas très intéressant de faire appel à une grosse débardeuse car le coût nécessaire à son seul transport jusqu'au chantier rend déjà l'entreprise peu rentable.

L'utilisation de chevaux de trait est par contre beaucoup plus souple. En effet, s'ils travaillent doucement, ils le font pour « pas cher » et ils peuvent être déplacés sans problème avec la bétailière. Il n'est pas rare de les voir un jour à un endroit pour faire sortir de petits lots imprévus et le lendemain à une autre place, beaucoup plus loin.

Pour quelques dizaines de mètres cubes de bois répartis sur toute la superficie d'un peuplement (taches de chablis par exemple), un cheval de trait fera, en une journée, le travail qui pourrait éventuellement être accompli en quelques heures par une débardeuse de type Timberjack ; c'est



l'exploitant qui sait quel moyen est le plus judicieux à mettre en œuvre...

Moins de dégâts aux peuplements

Grâce à leur gabarit relativement faible et à leur maniabilité, les chevaux peuvent se faufiler entre les arbres, tourner sur place, reculer et se retourner facilement. Il est également aisé de décrocher leur charge afin de contourner un obstacle et de reprendre la traction dans une autre direction. Cette souplesse de travail permet d'éviter tout dommage important aux arbres sur pied, ce qui n'est pas le cas du débardage mécanisé. Les plaies de débardage, aux allures parfois anodines, sont très souvent préjudiciables pour la qualité du bois.

Les blessures créent des portes d'entrée pour des agents pathogènes qui dévalorisent la culée au niveau de sa partie économiquement la plus intéressante. Chez nous, un épicéa qui porte une trace d'une ancienne blessure au pied est huit fois sur dix atteint de pourriture rouge dépréciant son cœur sur une hauteur de 1 à 3 mètres, c'est-à-dire, la partie la plus volumineuse de la grume.

Les empattements des arbres peuvent être directement touchés par les bois tirés ou encore blessés par les câbles ou les roues des véhicules forestiers. Ces blessures sont souvent importantes étant donné la puissance et la vitesse de travail des machines. De plus, les traces d'écorçage par roues peuvent se rencontrer jusqu'à plus de 50 cm de hauteur. Les éventuels dégâts causés par les chevaux se cantonnent, eux, près des racines et sont toujours plus légers.

Outre les dommages directs aux arbres sur pied, le débardage mécanisé cause très fréquemment des dégâts considérables au sol : orniérage, tassement, compactage et décapage des couches superficielles... La charge très élevée



© FW

des engins de débardage agit en compression sur le sol ; compression verticale due au poids et horizontale consécutive à l'avancement. De plus, l'effet des roues se marque de façon continue tout le long du déplacement et affecte donc des surfaces importantes. Cela engendre des destructions de la structure et de la texture du sol ; dégâts d'autant plus importants que les conditions climatiques sont défavorables, par temps humide notamment. Les conséquences d'un passage de véhicule sur le sol forestier sont multiples : tassement et déstructuration des horizons, perte de porosité, diminution de la teneur en matière organique, dégradation et blessure des racines. Le passage de véhicules lourds a pour autres conséquences de perturber le développement de la pédofaune et de causer des lessivages. Ces phénomènes sont tout à fait défavorables à la végétation, aux arbres en particulier.

Tout doux malgré ses gros sabots

Malgré qu'un cheval de trait possède de larges sabots (surface double par rapport à celle des chevaux de selle)

La pression exercée au sol par les sabots est plus élevée que celle exercée par les pneus d'une machine.

Néanmoins, cette pression est très localisée (pas de bandes continues) et il n'y a pas de risque de patinage. Avec sa grande maniabilité (pas de dégâts aux autres arbres ou la régénération) et son absence de pollution (pas de perte en hydrocarbures), ces arguments font du cheval le moyen le plus écologique de sortir les bois d'une parcelle. Rien d'étonnant, dès lors, que son utilisation soit généralement exigée lors d'exploitation sur des terrains à vocation de protection particulière.

pour un poids relativement léger (600 à 1000 kg), la pression exercée sur le sol par cm est beaucoup plus importante que celle sous les pneus de n'importe quelle machine forestière. Néanmoins, ces sabots sont déposés à chaque pas lors de la progression sans exercer de pression en une bande continue comme le fait un pneu ; de plus, ils ne patinent pas.

CHEVAL OU DEBARDEUSE ?

	CHEVAL	DEBARDEUSE
Vitesse de travail	4 km/h	5 km/h (limitation de vitesse inscrite au cahier des charges), 10 km/h et plus sur chemins
Distance de déplacement optimale	25 à 100 mètres	plus de 100 mètres
Poids	max. 1100 kg	min. 3 500 kg à 12 tonnes
Capacité de traction (grume au sol, terrain plat)	1 à 5 m ³ (deux chevaux en balance)	4 à 12 m ³ selon le modèle
Prix à la journée	environ 5000 FB par cheval	min. 15 000 FB
Durée du travail journalière	maximum 6 à 8 h	pas de limite

Le poulain

La saillie de la jument se fait de mars à juin afin que le poulainage survienne au printemps. Après 11 mois de gestation, la poulinière, debout ou couchée, donne naissance à un poulain d'environ 70 kg qui se dresse rapidement sur ses pattes, avant de chercher sa première tétée. En général, le poulainage ne nécessite aucune intervention humaine.

Chez nous, il est traditionnel de procéder à la caudectomie des chevaux de trait. L'ablation de la queue, opération qui a ses détracteurs aujourd'hui, est justifiée par la tradition et pour son côté pratique facilitant le placement du culeron de la queue. On évoque encore des raisons de sécurité et d'hygiène : les crins de la queue, absente, ne se coinçant pas dans les traits et ne ramassant pas quantité de saletés dans les bois. Ce qui est le plus évident c'est que si le cheval ne peut plus fouetter les mouches, il ne peut plus, également, fouetter le visage du débardeur qui se trouve souvent derrière lui... Pour les poulains qui naissent en dehors de la saison « à mouches », on réalise l'opération en serrant simplement d'un élastique l'appendice caudal qui finit par tomber de lui-même. Il semblerait que l'animal n'en souffre pas (?). Pour les jeunes qui naissent plus tard dans la saison, lorsqu'il fait plus chaud, c'est le vétérinaire qui opère.

Souvent, dès qu'il a 15 jours environ, le poulain est rapidement mis en prairie avec sa mère, afin qu'il ne s'habitue pas trop vite à l'homme et s'en méfie un peu. En conservant ainsi la couardise du jeune animal, qui ne se laisse pas facilement approcher, le débardeur dissuade, en les rendant plus compliquées, les éventuelles tentatives de vol en prairie, choses qui arrivent malheureusement !

Parfois, le poulain accompagne directement sa mère qui retourne travailler au bois. Dès qu'il a 4 mois (120 jours), le jeune peut être sevré et c'est alors, c'est-à-dire souvent à l'entrée de l'hiver, qu'il est définitivement séparé de la poulinière.

Le débouillage consiste à dresser le jeune cheval. Ce travail progressif débute dès la naissance ou après le sevrage. L'animal doit s'habituer d'abord à accepter la présence de l'homme ; entre un et deux ans, il est

manipulé. On lui apprend aussi à monter dans la bétailière. Ensuite, vers deux ans, on lui fait porter le harnachement ; en particulier le lourd collier qu'il doit supporter. On le forme aussi à effectuer des mouvements non naturels comme simplement aller à reculons. Peu à peu, les ordres sont mémorisés et trouvent réponses. On exerce ensuite le cheval au travail de traction. A deux ans, l'apprentissage au bois débute. Cette formation peut se faire assez rapidement en attachant, à l'aide d'une fine corde, le novice à un cheval bien expérimenté au travail en forêt. De deux à trois ans d'âge, on s'applique à former les muscles de l'animal. Le débouillage est d'autant meilleur qu'il est lent et progressif.

À partir de trois ans et demi, le cheval est prêt pour le débardage ; il pourra travailler au bois pendant 8 à 10 ans avant d'être réformé et éventuellement finir ses jours heureux en prairie.

L'alimentation

En période d'activité, un cheval de trait doit recevoir un régime à haute valeur énergétique. L'alimentation de base est dispensée en quatre repas au cours de la journée. Elle est constituée en grande partie de 8 à 13 kg d'avoine aplatie, de 3 kg de mélasse et de foin : 5 kg de paille et 2 kg de foin.

Le cheval a besoin de boire 50 litres d'eau fraîche et claire par jour, qu'on lui donne en 3 ou 4 fois. Il est préférable de lui donner souvent de petites quantités plutôt que de lui permettre d'en ingurgiter trop d'un coup.

Les repas sont souvent donnés dans une musette, ce qui limite le gaspillage. Au bois, en hiver, la musette permet, en outre, de protéger l'animal de l'air froid durant les pauses.

Il est très important que la ration de l'animal soit ajustée en fonction du travail demandé. Un des plus graves problèmes de santé qui peuvent se rencontrer chez les chevaux de trait et de débardage en particulier, s'appelle la « maladie du lundi ». Il s'agit d'un coup de sang, parfois fatal, que fait le cheval qui a reçu une alimentation trop riche qu'il n'a pas « brûlée » durant un jour de repos. En pratique, lorsque son cheval ne travaille pas, le débardeur ne doit lui donner que deux repas, de façon à diviser par deux la quantité d'aliments à haute

valeur énergétique ; la paille, elle, peut être donnée sans réserve.

D'autres aliments peuvent, à l'occasion ou de façon plus régulière, constituer le complément du régime de base : maïs, épeautre, graines de lin (bien cuites, sinon toxiques), son de blé, ... Ils peuvent être dispensés sous la forme de bouillies épaisses appelées *mashes*. Les chevaux apprécient également des légumes et des fruits à croquer qui stimulent leur appétit : carottes, betteraves, pommes.

Pour les chevaux qui travaillent de manière intense, il est plus que recommandé de leur donner des compléments en minéraux et en vitamines. Ces apports facilitent l'assimilation des aliments et préviennent la fatigue. Ils se présentent sous forme de granulés minéraux vitaminés faciles à doser ou de pierres à sels que l'on dispose dans l'écurie.

Le cheval de trait qui travaille ne va pas souvent en prairie. L'herbe n'est pas assez énergétique pour le travail à fournir. De plus, le cheval met du temps à digérer ces grosses quantités de lest ce qui limite sa capacité de déplacement en souplesse entre les arbres. Les débardeurs mettent parfois leurs chevaux en pâture pour les délasser ou au retour du bois, le temps de nettoyer les stables. Parfois, les chevaux ont l'occasion de profiter de la nouvelle herbe du printemps. Le pâturage est surtout recommandé pour les poulinières car l'herbe n'est pas carencée en minéraux.

Entretien

Le débardeur commence sa journée très tôt ; il faut nourrir les chevaux, les harnacher et les faire monter dans la bétailière pour le trajet jusqu'au chantier. Pour bien faire, les stables des écuries sont nettoyées le matin et sont regarnies de paille le soir afin que le sol puisse sécher durant la journée.

Au retour du bois, les chevaux sont soignés : on les passe au bouchon s'il a plu, on les panse et on soigne les blessures de la journée. Les fers sont vérifiés et les pieds sont curés.

Le ferrage a lieu toutes les 6 à 10 semaines selon la pousse de la corne, plus rapide en été qu'en hiver. Les fers usés sont remplacés tous les six mois environ.

Sur les sols gras ou humides, les véhicules avancent avec peine et doivent forcer ; leurs roues patinent en scalant la végétation herbacée et les horizons supérieurs du sol ce qui aboutit, bien souvent, à la création d'ornières néfastes à de nombreux points de vue. Dans des situations similaires, le passage, même répété, de chevaux n'a aucune incidence...

Le cheval est sans doute le moyen le plus écologique de retirer des bois de la forêt, celui en tout cas qui fait le moins possible de dégâts. C'est certainement pour cette raison que le recours à ce moyen est rendu obligatoire pour des travaux dans des lieux sensibles. Certains propriétaires par exemple, imposent l'utilisation de chevaux pour la récolte des bois.

Parce que son emploi ne comporte aucun risque de pollution par hydrocarbures (huile hydraulique notamment), le débardage par cheval de trait figure, parfois, en tant que clause particulière au cahier des charges, pour les exploitations forestières des terrains sensibles, à vocation de protection des sols et de l'eau (zones de captages).

TRAITEMENT ET ORGANISATION DES PEUPELEMENTS PENSÉS EN FONCTION DU DÉBARDAGE À CHEVAL

Pour être rentable, le débardage au cheval doit se faire dans certaines conditions.

Il est préférable que :

- ◆ les arbres soient abattus judicieusement de façon à présenter tous leur pied dans la même direction et orientés selon un angle de 30° par rapport à la lisière où ils seront sortis,
- ◆ les perches mortes soient coupées pour ne pas entraver le passage,
- ◆ les souches soient coupées au ras du sol pour éviter l'accrochage,
- ◆ les arbres soient élagués jusqu'à 2 mètres (pour les machines, il faut 2,5 mètres au minimum !)

L'intérêt du travail avec le cheval se rencontre pour les premières éclaircies sélectives en résineux. Un cheval circule facilement entre les arbres qui ont été plantés à 1,5 mètres d'écartement, ce qu'une machine ne peut pas faire... Il se faufile et se retourne sans problème.

L'éclaircie sélective après cloisonnement est un des systèmes d'exploitation qui permettent de combiner chevaux et débardeuse. Les cloisonnements se font tous les 30 à 60 mètres étant donné que le cheval est le plus rentable pour des trajets d'environ 25 mètres à l'intérieur du peuplement. Les arbres sont abattus tous dans le même sens de part et d'autre du couloir de vidange ; ils sont positionnés en arête de poisson selon un angle de 30°. Le cheval les tire en ligne droite pour le mettre à la disposition de la machine qui circule dans le couloir large de 4 à 6 mètres.

Les bois débusqués sont attroupés en bottes de 3 à 4 mètres cubes, soit dans le peuplement à proximité du couloir, soit dans le couloir même ce qui permet de limiter les dégâts aux arbres de bordure lorsque la débardeuse les emporte.

L'avenir de la sylviculture dynamique des résineux en Belgique est, on le sait, dans les peuplements cloisonnés où les premières éclaircies se réalisent mécaniquement de manière systématique. Dans une telle optique, la

machine prendra de plus en plus de place. On préconise, pour les peuplements résineux, la création de layons d'exploitation tous les huit mètres pour que le bras de la machine abat-teuse-ébrancheuse puisse venir « cueillir » les arbres. Le cheval, s'il trouve encore sa place dans un tel contexte, surtout lors de la première éclaircie, risque peu à peu d'être supplanté par la technologie.

Cependant, il est certain que pour respecter les mesures environnementales prises pour soutenir la vocation écologique de nos forêts, ce mode intensif de sylviculture ne pourra être la règle générale. Dans les forêts publiques, par exemple, on recherche déjà, dans l'intérêt général, des peuplements plus naturels, qui se régénèrent d'eux-mêmes et où l'on pratiquera une sylviculture par sélection « d'arbres de place », mode de gestion que l'on sait plus judicieux pour, à la fois, produire du bois et conserver le potentiel naturel de la forêt. Dans ce contexte, il est probable que le cheval pourra garder une place non négligeable.

tout cas pour les trois premières éclaircies, sont encore exploités de cette façon en province du Luxembourg.

Les 300 gros chevaux qui travaillent en forêt ont encore un bel avenir. Les débardeurs en sont convaincus. Ils arrivent à gagner leur vie avec cette activité mais ce qui les motive, avant tout, c'est la passion, l'amour du cheval, qui les rend heureux d'aller travailler six jours par semaine en forêt. Le métier est exigeant physiquement et demande une dévotion particulière à l'animal, mais bien peu donneraient leur place à quelqu'un d'autre.

« Traîner au bois », c'est aussi vivre la forêt : ressentir les saisons et partager une ambiance avec les compagnons de travail. Quand les chevaux font une pause et vident leur musette de picotin, les hommes font de même autour du feu ; ils discutent le coup et mangent un morceau... Tout un art de vivre, bien enviable aujourd'hui... ■

Remerciements tout particuliers à Philippe DECON-NINCK, exploitant forestier et éleveur de chevaux de trait à Arville pour ses renseignements.



LE CHEVAL A ENCORE UN AVENIR AU BOIS

S'il apparaît que la rentabilité économique du débardage à l'aide du cheval n'est plus toujours concurrentielle par rapport au travail mécanisé, il semble que l'animal ait toujours aujourd'hui sa place pour travailler dans le bois. 90 % des peuplements résineux, en

Bibliographie :

JAMES HOLS : Le Cheval de trait dans le cadre de l'exploitation forestière, 1989, TFE. - I.P.E.S.A.T - Ath ;

F. TINCHI : Petite histoire du cheval de trait ardennais, 1989, Les notes du fourneau Saint-Michel et du Musée de la vie rurale en Wallonie.

FRANÇOIS BAAR : Le cheval de trait et la protection des sols en forêt, 1996, programme général de la 62^{ème} foire agricole et forestière de Libramont.